



AGA d'AthlètesCAN 2024

Mercredi 6 Novembre 2024

19 h HE

Virtuellement via Zoom



Contenu des documents :

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle	2
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023	3
Rapport 2024 de la présidente d'AthlètesCAN	5
États financiers vérifiés pour 2022 – 2023	7
Faits saillants de l'année	16
L'année à venir	19
Politique de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration	21





Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

6 novembre 2024

19 h HE à 20 h 30 HE

EN MODE VIRTUEL via Zoom

- | | | |
|--------|---|---------------|
| 1. | Appel à l'ordre | Erin Willson |
| 2. | Reconnaissance du territoire | Colin Hodgson |
| 3. | Logistique de l'AGA virtuelle | Erin Willson |
| 4. | Nomination d'un(e) parlementaire | Erin Willson |
| 5. | Adoption de l'ordre du jour | Erin Willson |
| 6. | Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 | Erin Willson |
| 7. | Affaires découlant du procès-verbal précédent | Erin Willson |
| 8. | Rapports des officiers | |
| 8.1. | Rapport de la présidente | Erin Willson |
| 8.2. | Rapport du trésorier
Sametz | Michael |
| 8.2.1. | Présentation et approbation des états financiers 2022-2023 | |
| 8.2.2. | Présentation et approbation des états financiers 2023-2024 | |
| 8.2.3. | Nomination des auditeurs | |
| 8.2.4. | Présentation du budget de fonctionnement 2024-2025 | |
| 9. | Annonce et approbation des résultats de l'élection du conseil d'administration 2024 | Erin Willson |
| 10. | Levée de l'assemblée | Erin Willson |



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023**

19 h HE à 20 h 30 HE

VIRTUEL via Zoom

- 1. Ouverture de l'assemblée** **Erin Willson**
 - 19 h 07 HE
 - 28 participants présents au moment de l'appel nominal; 19 de ces 28 participants sont des membres ayant le droit de vote
 - Tout membre supplémentaire adhérant après cette date n'est pas admissible au vote.
- 2. Reconnaissance des terres** **Camille Bérubé**
- 3. Logistique virtuelle de l'AGA** **Andrea Proske**
- 4. Nomination d'un responsable de l'accessibilité** **Erin Willson**
- 5. Adoption de l'ordre du jour** **Erin Willson**
 - Proposé par : Cynthia Appiah
 - Appuyé par : Colin Hodgson
 - Vote : Adopté 13-0-0
- 6. Nomination d'un parlementaire** **Erin Willson**
 - Proposé par : Rob Law
 - Appuyé par : Andrea Proske
 - Vote : Adopté 13-0-1
- 7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022** **Erin Willson**
 - Proposé par : Andrea Proske
 - Appuyé par : Cynthia Appiah
 - Vote : Adopté 11-0-2
- 8. Affaires découlant du procès-verbal précédent** **Erin Willson**
 - 8.1. Adoption des états financiers vérifiés 2021-2022**
 - Proposé par : Rob Law
 - Appuyé par : Liam Smedley
 - Vote : Adopté 10-0-1
- 9. Rapports des officiers**
 - 9.1. Rapport du président** **Erin Willson**
 - Proposé par : Liam Smedley





- Appuyé par : Colin Hodgson
- Vote : Adopté 10-0-0

9.2. Rapport du trésorier

Chris de Sousa Costa

9.2.1. Présentation et adoption des états financiers 2022-2023

- Proposé par : Bo Hedges
- Appuyé par : Liam Smedley
- Vote : Adopté 13-0-0

9.2.2. Nomination des auditeurs

- Proposé par : Cynthia Appiah
- Appuyé par : Andrea Proske
- Vote : Adopté 12-0-0

9.2.3. Présentation des finances 2023-2024

Chris de Sousa Costa

- Proposé par : Rob Law
- Appuyé par : Cynthia Appiah
- Vote : Adopté 12-0-0

10. Annonce et adoption des résultats de l'élection du conseil d'administration 2023 Andrea Proske

- Proposé par : Cynthia Appiah
- Appuyé par : Christa Akins
- Vote : Adopté 12-0-0

11. Levée de l'assemblée

Erin Willson

- Proposé par : Cam Bérubé
- Appuyé par : Liam Smedley
- Vote : Adopté 11-0-0





Rapport 2024 de la présidente d'AthlètesCAN

Chers athlètes des équipes nationales canadiennes,

L'année qui vient de s'écouler a été une année marquante pour la représentation des athlètes. La voix des athlètes a été forte dans le système sportif canadien et dans les décisions qui ont une incidence sur l'expérience des athlètes. J'ai été vraiment inspirée par tant d'athlètes qui ont accepté de devenir des leaders dans l'élaboration d'un système sportif plus fort et axé sur les athlètes au Canada.

Il y a de nombreuses réalisations à célébrer cette année, comme l'indique notre bilan de l'année, mais le fait le plus marquant a été de pouvoir ramener le Forum d'AthlètesCAN et les Prix sportifs canadiens en personne à Vancouver pour la première fois en quatre ans! Ce forum, qui avait pour thème « Les athlètes bâtissent une meilleure gouvernance », a été une occasion incroyable de réunir 70 représentants d'athlètes pour créer un réseau communautaire, s'écouter et apprendre les uns des autres et, surtout, améliorer notre capacité à devenir des représentants d'athlètes efficaces. Nous devons aussi reconnaître le soutien de la ministre Pascale St-Onge, dont le dévouement au leadership des athlètes a permis d'obtenir des fonds supplémentaires pour le retour du Forum. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle ministre des Sports et de l'activité physique, l'honorable Carla Qualtrough, au Forum, où elle a écouté et rencontré de nombreux athlètes.

Grâce à du financement supplémentaire, nous avons aussi eu le plaisir de doubler la taille de notre personnel afin de mieux servir les athlètes canadiens. Nous avons accueilli Jacob Morris et Kristin Henry en tant que membres essentiels de notre équipe, ainsi que Lindsay Smith en tant que gestionnaire intérimaire des projets des athlètes et des opérations. Avec le personnel existant, Alan Hudes et Alicia Renaud-Paquin, cette équipe a été en mesure de réaliser des progrès significatifs dans l'amélioration du statut de la représentation des athlètes au Canada. Du point de vue de la sensibilisation, nous avons été en mesure de créer des campagnes de médias sociaux percutantes, notamment « Sport sécuritaire 101 », afin d'éduquer nos membres sur leurs droits et responsabilités en matière de sport sécuritaire. Nous avons également été en mesure d'interagir avec davantage d'athlètes grâce à un financement supplémentaire, en organisant six assemblées publiques d'AthlètesCAN à travers le Canada afin d'entendre nos membres sur leurs problèmes les plus urgents. Sur le front de l'activation, nous nous sommes engagés auprès de l'actuelle et de l'ancienne ministre canadienne des Sports (l'honorable Carla Qualtrough et l'honorable Pascale St. Onge, respectivement) pour discuter de questions cruciales auxquelles les athlètes sont confrontés, notamment le sport sécuritaire, la réglementation en matière de gouvernance et la représentation obligatoire des athlètes. Enfin, nous avons continué à solliciter de précieuses informations auprès de vous, les athlètes, par le biais de notre nouveau sondage sur l'équité, la diversité et l'inclusion, mené en partenariat avec l'Université de Toronto, afin de comprendre les diverses expériences des athlètes des équipes nationales à travers leurs identités intersectionnelles.

Afin de rendre les ressources plus accessibles à nos athlètes, nous avons lancé AthleteHUB avec beaucoup d'enthousiasme. Ce guichet unique rassemble les ressources de l'ensemble du système sportif canadien dans un espace pratique et facile à utiliser. Cela comprend le soutien financier et le développement, l'entraînement, les blessures et la nutrition, le soutien juridique et la résolution de conflits, et plus encore! Une fois de plus, nous tenons à remercier les ministres canadiens des Sports - ancienne et actuelle - pour leur investissement continu qui a permis le lancement de ce projet.





Je suis fière des réalisations de notre équipe et des progrès que nous avons accomplis ensemble. Je suis incroyablement reconnaissante pour la formidable équipe d'employés, le conseil d'administration, les membres des comités et les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la promotion d'un système sportif qui place les athlètes au centre. Alors que nous allons de l'avant, continuons à renforcer notre communauté et à amplifier nos voix collectives pour un avenir meilleur dans le sport.

Enfin, j'ai terminé mon mandat de trois ans en tant que présidente. Ce fut un privilège incroyable de pouvoir représenter AthlètesCAN à ce titre, et je suis vraiment reconnaissante de cette expérience. Je suis convaincue que l'organisation, avec son personnel accru, son leadership solide et son engagement envers le plan stratégique, est sur la bonne voie pour continuer à faire de grandes choses pour la communauté des athlètes canadiens.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien continu. Ce fut un honneur de représenter les athlètes des équipes nationales canadiennes.

Cordialement,

Erin Willson
Présidente



ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2023

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members,
AthletesCAN - Athletes' Association of Canada:

Opinion

We have audited the financial statements of AthletesCAN - Athletes' Association of Canada ("the Entity"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2023, and the statements of operations and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at March 31, 2023, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report. We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity, or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

OHCID LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Licensed Public Accountants
Ottawa, Ontario
April 26, 2024



ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT MARCH 31, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
CURRENT ASSETS		
Cash	\$ 127,488	\$ 76,060
Accounts receivable	4,918	32,280
Prepaid expenses	<u>1,562</u>	<u>3,295</u>
	<u>\$ 133,968</u>	<u>\$ 111,635</u>
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable	\$ 29,644	\$ 6,941
Government remittances payable	<u>1,971</u>	<u>1,971</u>
	<u>31,615</u>	<u>8,912</u>
UNRESTRICTED NET ASSETS		
Balance - beginning of year	102,723	84,093
Net revenue (expenses) for the year	<u>(370)</u>	<u>18,630</u>
Balance - end of year	<u>102,353</u>	<u>102,723</u>
	<u>\$ 133,968</u>	<u>\$ 111,635</u>

Approved on behalf of the Board:

Director

Director



ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
REVENUE		
Sport Canada	\$ 289,242	\$ 421,891
Other	<u>27,010</u>	<u>21,529</u>
	<u>316,252</u>	<u>443,420</u>
EXPENSES		
Administration	210,104	167,300
Leadership programs		
Forum	34,302	51,435
Leadership program and representation	24,871	135,632
Sport Solution	39,445	6,503
Safe sport and gender equity	<u>7,900</u>	<u>63,920</u>
	<u>316,622</u>	<u>424,790</u>
NET REVENUE (EXPENSES) FOR THE YEAR	<u>\$ (370)</u>	<u>\$ 18,630</u>

ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
OPERATING ACTIVITIES		
Net revenue (expenses) for the year	\$ (370)	\$ 18,630
Net change in non-cash working capital items		
Accounts receivable	27,362	(7,243)
Prepaid expenses	1,733	16,016
Accounts payable	22,703	1,173
Deferred revenue	-	(132,641)
	<u>51,428</u>	<u>(104,065)</u>
INCREASE (DECREASE) IN CASH FOR THE YEAR	51,428	(104,065)
Cash - beginning of year	<u>76,060</u>	<u>180,125</u>
CASH - END OF YEAR	\$ <u>127,488</u>	\$ <u>76,060</u>



ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2023

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

As the collective voice of Canadian national team athletes, AthletesCAN ensures an athlete centered sport system by developing athlete leaders who influence sport policy and, as role models, inspire a strong sport culture.

The organization is incorporated under the Canada Not-for-Profit Corporations Act and as such is not subject to income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Estimates and assumptions

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. The estimates and assumptions are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the period in which they become known.

b) Financial instruments

Investments in instruments quoted in an active market are initially recognized at fair value and are subsequently measured at the year-end fair value. Other financial instruments are initially recognized at fair value and are subsequently measured at cost, amortized cost or cost less appropriate allowances for impairment.

c) Revenue recognition

The organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized when they are received or become receivable. Other revenue is recognized in the year in which the event is held or the revenue is earned.

d) Contributions

Contributions received from Sport Canada are subject to specific terms and conditions regarding the expenditure of the funds. The organization's records are subject to audit by Sport Canada to identify instances, if any, in which amounts charged against contributions have not complied with the agreed terms and conditions and which, therefore, would be refundable to Sport Canada. Adjustments to prior years' contributions are recorded in the year in which Sport Canada requests the adjustment.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments of the organization consist of cash, accounts receivable and accounts payable.

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the organization is not exposed to significant interest rate, currency, credit, liquidity or market risks arising from its financial instruments and the risks have not changed from last year.



ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 2023

4. ECONOMIC DEPENDENCE

The organization is economically dependent on Sport Canada as during the year 92% (2022 - 95%) of revenue was received from this single source.

The assumption underlying the preparation of these financial statements is that the organization will be able to realize assets and discharge liabilities in the normal course of operations for the foreseeable future. Continued financial support of the contributors will be required for the organization to maintain operations. If continuing funding is not attained, amounts realized for the assets may be materially less than the amounts recorded in the financial statements.

5. ACCOUNTS RECEIVABLE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Amount recorded	\$ 17,753	\$ 32,280
Allowance for impairment	<u>(12,835)</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 4,918</u>	<u>\$ 32,280</u>

ATHLETESCAN - ATHLETES' ASSOCIATION OF CANADA

UNAUDITED SCHEDULE OF SPORT CANADA REVENUE AND EXPENSES BY BUDGET CATEGORY
 FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2023

	<u>Total revenue approved</u>	<u>Total expenses</u>
Contribution blocks		
Administration	\$ 25,400	\$ 25,400
Staff salaries	120,000	120,000
Operations and programming	88,450	88,450
Official languages	10,000	10,000
Safe sport and gender equity	7,900	7,900
Governance	10,350	10,350
AthleteHUB	<u>27,142</u>	<u>27,142</u>
	<u>\$ 289,242</u>	<u>\$ 289,242</u>





Faits saillants de l'année

1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

L'année écoulée fut orientée par [notre plan stratégique](#), qui comprend trois piliers clés : la sensibilisation, la perspective et l'activation. Ce plan met l'accent sur ce qui compte le plus pour nos athlètes et vise à unir et à amplifier les voix de tous les athlètes des équipes nationales canadiennes.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nos trois piliers ont été revigorés par l'octroi de nouveaux fonds pour de nouveaux projets et initiatives dans le cadre desquels nous nous sommes concentrés sur le Forum AthlètesCAN et les séances de discussion ouverte pour la sensibilisation, les études de recherche en partenariat avec l'Université de Toronto et l'Université Brock pour la perspective, et le lancement du AthleteHUB d'AthlètesCAN pour l'activation. Ces projets et initiatives ont été conçus pour que vous, nos membres, sachiez que nous sommes là pour vous soutenir et que vos voix sont entendues au sein du système sportif canadien, alors que nous cherchons à résoudre les principaux problèmes auxquels les athlètes sont confrontés. AthlètesCAN s'est réjoui que ce travail soit dirigé par son conseil d'administration dévoué et soutenu par un personnel deux fois plus nombreux que l'ancien - passant de deux à quatre personnes - dont Lindsay Smith, gestionnaire des projets des athlètes et des opérations (en remplacement du congé parental d'Alicia Renaud-Paquin), Alan Hudes, gestionnaire des communications et des partenariats sportifs, Kristin Henry, coordonnatrice des opérations, et Jacob Morris, coordonnateur des médias numériques et des communications.

J'ai le plaisir de vous présenter une vue d'ensemble des progrès que nous avons réalisés au cours de l'année écoulée. Je suis extrêmement fière de notre équipe et des réalisations importantes qui ont été accomplies au cours des 12 derniers mois.

Sensibilisation

D'ici 2025, AthlètesCAN est bien connue de tous les athlètes des équipes nationales canadiennes et favorise des relations solides avec les principaux acteurs du système.

Progrès réalisés à ce jour

- La commission des athlètes du Comité olympique canadien (COCAC) et le conseil des athlètes du Comité paralympique canadien (CPCAC) ont publié [une déclaration](#) sur les réformes de gouvernance de la ministre des Sports, l'honorable Pascale St-Onge, et sur l'annonce d'un financement de Sport Canada pour amplifier la voix des athlètes.
- Notre présidente, Erin Willson, a accordé une entrevue à Global et à CTV National sur les réformes de gouvernance de la ministre.
- Création d'une campagne de 10 semaines sur le « Sport sécuritaire simplifié » pour nos plateformes de médias sociaux, dirigée par le groupe de travail sur le Sport sécuritaire d'AthlètesCAN. [Découvrez la campagne ici!](#)
- Distribution des [ressources de représentation des athlètes d'AthlètesCAN](#) aux directeurs généraux des ONS.
- Finalisation de l'[historique de la marque AthlètesCAN et des nouvelles directives de la marque dans des formats accessibles](#).
- Nous avons organisé le premier Forum d'AthlètesCAN en personne depuis 2019 sur le thème « Les athlètes bâtissent une meilleure gouvernance ». Le programme, conçu par notre comité du





Forum, comprenait cinq séances intéressantes animées par des experts de l'industrie, y compris le panel « Remodeler la gouvernance à l'ère moderne », la discussion « Personnalisez votre parcours », la table ronde « Conversations qui comptent » et l'atelier « Où allons-nous à partir d'ici ». [Consultez le résumé ici!](#)

- Accueil des [Prix sportifs canadiens 2023 \(PSC\)](#) en collaboration avec le Forum à Richmond, en Colombie-Britannique.
 - [Le moment le plus tendance a été annoncé en décembre!](#)
- AthlètesCAN a participé au Symposium du CCES sur la manipulation des compétitions et le jeu dans le sport à Toronto (Ontario), au Marché du Lab olympique à Montréal (Québec) et à la Finale nationale du Camp des recrues RBC à Toronto (Ontario).
- Lancement de la [campagne de marketing « Pleins feux sur un\(e\) représentant\(e\) des athlètes » et « C'est notre tour »](#).
- [Annonce de notre partenariat communautaire avec l'ICSO.](#)

Perspective :

D'ici 2025, AthlètesCAN capte la voix collective des athlètes canadiens grâce à de solides processus de collecte de données et à des procédures formalisées.

Progrès réalisés à ce jour :

- Le Groupe consultatif sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) d'AthlètesCAN, en partenariat avec la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique (KPE) de l'Université de Toronto et E-Alliance, le Centre de recherche pour l'équité des genres+ en sport, a relancé son [sondage anonyme sur l'équité, la diversité et l'inclusion \(EDI\)](#) le 26 mars 2024. L'objectif du sondage était d'évaluer les caractéristiques démographiques des membres d'AthlètesCAN, la qualité de leurs expériences sportives en ce qui concerne l'EDI, et les moyens d'améliorer l'EDI dans la communauté sportive au niveau national.
- AthlètesCAN a organisé une série de six assemblées publiques en collaboration avec le Réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada (Réseau ISOPC).
- Participation à une séance de rétroaction sur le Code de gouvernance du sport canadien en décembre 2023.
- AthlètesCAN s'est associé à l'Université Brock pour mener une étude sur la perception qu'ont les athlètes des pratiques de gouvernance de leur ONS.
- Des membres d'AthlètesCAN ont siégé au sein d'un comité mis en place par le CCES pour apporter leur contribution à son projet pilote de manipulation des compétitions.

Activation :

AthlètesCAN élabore et soutient des initiatives de changement percutantes dans le système sportif en s'appuyant sur les données fournies par les athlètes des équipes nationales canadiennes.

Progrès réalisés à ce jour :

- Rencontre en personne avec la ministre canadienne des Sports et de l'activité physique, l'honorable Carla Qualtrough, à Richmond, en Colombie-Britannique, avant le début officiel du Forum 2023 d'AthlètesCAN.
 - Les principales demandes d'AthlètesCAN portaient sur le sport axé sur les athlètes - une réglementation accrue de la gouvernance par le biais du Code de gouvernance du sport canadien, la représentation obligatoire des athlètes et la réduction de la culture de la victoire à tout prix.
- Participation à des réunions régulières avec la ministre et à de nombreuses réunions avec les





partenaires sportifs canadiens, notamment Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique canadien (CPC), le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), Plan de match, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) et l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

- Présentation de la [demande de budget du PAA](#) à Sport Canada au nom d'AthlètesCAN, de la Commission des athlètes du Comité olympique canadien (COCAC) et du Conseil des athlètes du Comité paralympique canadien (CPCAC).
- AthlètesCAN et BoundState Software ont officiellement lancé AthleteHUB le 22 mars 2024! AthleteHUB abrite une panoplie d'informations et de ressources qui sont actuellement disponibles dans l'ensemble du système sportif canadien - servant de guichet unique et centralisé pour les athlètes des équipes nationales canadiennes. [Cliquez pour rejoindre AthleteHUB!](#)
- Le Comité consultatif antidopage d'AthlètesCAN est devenu le groupe de travail sur l'éthique sportive et a été consulté par le CCES sur des questions relatives à l'antidopage au Canada, ainsi qu'à la manipulation des compétitions.
- Le comité de développement du leadership a dressé une liste de ressources et de contenus pour AthleteHUB et a joué un rôle essentiel dans le lancement de ce projet.
- Le comité de développement du leadership a aussi procédé à un examen systématique du programme de gouvernance et de la formation proposé aux athlètes et a créé un parcours à suivre pour les athlètes dans leur parcours de leadership.
- AthlètesCAN a mené un examen systématique des parcours de gouvernance pour les administrateurs sportifs et a conseillé le CCES et d'autres partenaires sportifs sur ces parcours.
- Création d'un comité sur la grossesse et les droits parentaux responsables de fournir des ressources et de défendre les droits et le bien-être des athlètes qui envisagent ou recherchent activement une grossesse, une adoption, être famille d'accueil ou une mère porteuse pour eux-mêmes ou leur partenaire.
- A travaillé en étroite collaboration avec l'unité de conformité de Sport Canada pour veiller à ce que la représentation des athlètes soit représentée de manière adéquate et précise dans les mises à jour du Code de gouvernance du sport canadien.





L'année à venir

1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Sensibilisation

D'ici 2025, AthlètesCAN est bien connue de tous les athlètes des équipes nationales canadiennes et favorise des relations solides avec les principaux acteurs du système.

Notre plan :

- Continuer à promouvoir et à donner des présentations AthlètesCAN 101 aux représentants des athlètes des équipes nationales.
- Accroître la notoriété et l'utilisation d'AthleteHUB auprès de tous les athlètes des équipes nationales.
- Donner une nouvelle image à notre présence sur les médias sociaux afin de mieux nous impliquer auprès de notre communauté et d'augmenter le trafic vers nos pages et notre site Web.
- Continuer à s'engager auprès de la communauté sportive par le biais de conférences et d'événements.
- Créer un plan d'accueil pour intégrer tous les nouveaux athlètes à une équipe nationale, en leur fournissant des informations sur ce à quoi ils doivent s'attendre, sur les ressources dont ils disposent (par exemple, AthleteHUB) et sur la manière dont AthlètesCAN les soutiendra tout au long de leur parcours.
- Établir des partenariats uniques et significatifs avec de nouveaux commanditaires qui s'alignent sur les objectifs stratégiques et la programmation souhaitée d'AthlètesCAN et élargir les partenariats des commanditaires/partenaires actuels.
- Renouveler les relations avec le Conseil des Jeux du Canada et Commonwealth Sport Canada afin de créer des points de contact plus significatifs et de sensibiliser la prochaine génération d'athlètes canadiens et les athlètes en développement.

Perspective

D'ici 2025, AthlètesCAN capte la voix collective des athlètes canadiens grâce à de solides processus de collecte de données et à des procédures formalisées.

Notre plan :

- Siéger et contribuer activement au comité consultatif ministériel des athlètes.
- Collaborer avec le comité sur la grossesse et les droits parentaux afin de mieux cerner les besoins et l'importance de la planification et de la gestion familiales des athlètes des équipes nationales.
- Collaborer avec les groupes d'athlètes (par exemple, CA du COC, CA du CPC) sur les ressources à inclure dans AthleteHUB.
- Continuer à siéger au sein du groupe de travail intérimaire sur le sport sécuritaire afin d'acquiescer et de fournir des informations.
- En partenariat avec l'Université Brock, concevoir et lancer un sondage sur la perception qu'ont les athlètes de la gouvernance au sein des ONS afin de mieux comprendre l'expérience des athlètes et d'identifier les domaines importants.



**Activation**

AthlètesCAN élabore et soutient des initiatives de changement percutantes dans le système sportif en s'appuyant sur les données fournies par les athlètes des équipes nationales canadiennes.

Notre plan :

- Mettre en œuvre les recommandations et les conclusions du sondage sur la diversité, l'équité et l'inclusion afin d'améliorer le paysage sportif au Canada.
- Continuer à accueillir le Forum AthlètesCAN en personne.
- Continuer à organiser les Prix sportifs canadiens en personne.
- Continuer à développer et à tirer parti d'AthleteHUB, en promouvant les services offerts aux athlètes des équipes nationales et en actualisant les ressources.
- Représenter la voix des athlètes au sein du groupe de travail national intérimaire sur le sport sécuritaire et d'autres comités/groupes de travail nationaux, le cas échéant.
- Aider les représentants des sportifs, les directeurs, les commissions et les ONS à adopter la version actualisée de l'accord de l'athlète.
- Accompagner les représentants/directeurs des athlètes dans la mise en place de leurs commissions des athlètes.
- Créer des partenariats uniques et significatifs qui s'alignent sur les objectifs stratégiques de ACAN et sur la programmation souhaitée.
- Conseiller les ONS sur les meilleures pratiques en matière de représentation des athlètes, de gouvernance et de sport centré sur l'athlète.
- Créer un plan de diffusion et d'éducation sur le parcours de gouvernance d'AthlètesCAN - un document d'orientation pour les athlètes qui cherchent à améliorer leur compréhension de la gouvernance et de la représentation des athlètes.
- Créer une campagne et un calendrier de sessions pour le Système sportif 101 - un programme visant à éduquer les athlètes des équipes nationales sur la structure, les parties prenantes et les opérations du système sportif canadien.
- Créer et diffuser une version actualisée du manuel de leadership d'AthlètesCAN, qui propose une formation au leadership pour les athlètes des équipes nationales.





Politique de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration

Définitions

1. Les termes en majuscules auront le même sens dans la politique de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration que dans les règlements administratifs d'AthlètesCAN. De plus, les termes en majuscules suivant auront le sens suivant dans la politique de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration.
 - « AGA » signifiera l'*assemblée générale annuelle* d'AthlètesCAN.
 - « Politique » fera référence à la présente *politique de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration*, sauf indication contraire.

Procédures de mise en candidature

2. Période et processus de mise en candidature

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web d'AthlètesCAN. La période de mise en candidature ne peut durer moins de quatorze (14) jours et plus de trente (30) jours. La période de mise en candidature doit se terminer au moins quatorze (14) jours avant l'AGA.

3. Critères d'admissibilité des administratrices et des administrateurs

- AthlètesCAN est géré par un conseil d'administration composé de neuf (9) administratrices et administrateurs. Les administratrices et administrateurs :

- doivent être âgés d'au moins 18 ans.
- doivent avoir la capacité juridique de conclure des contrats.
- doivent concourir au sein d'une équipe nationale canadienne senior ou avoir concouru d'une telle équipe.
- ne doivent pas obligatoirement être membres d'AthlètesCAN.

Le conseil d'administration :

- se composera d'au moins cinq (5) athlètes qui concourent au sein d'une équipe nationale canadienne senior ou ont concouru au cours des huit (8) dernières années au sein d'une telle équipe le jour où elles ou ils sont élu.e.s au conseil d'administration.
- pourrait se composer d'au plus quatre (4) athlètes qui ont concouru au sein d'une équipe nationale canadienne senior, mais qui ont pris leur retraite depuis plus de huit (8) ans le jour où elles ou ils sont élu.e.s au conseil d'administration.

Procédures d'élection

4. Accessibilité

- Conformément à la politique d'accessibilité de l'organisme, une plateforme électronique de mise en candidature et de vote sera choisie à condition qu'elle soit accessible à toutes et à tous les membres de l'organisme. En cas de problème lors de la participation à la procédure d'élection, on demande aux gens





d'en informer le personnel d'AthlètesCAN qui leur fournira le soutien nécessaire pour que le processus soit accessible à toutes et à tous les membres.

5. Lobbying

- Tout lobbying doit être respectueux des autres candidates et candidats et se conformer au *Code de conduite et de déontologie* d'AthlètesCAN.
- Le conseil d'administration d'AthlètesCAN se réserve le droit de demander à une candidate ou un candidat de cesser toute stratégie électorale si le conseil d'administration est d'avis que les stratégies nuisent à un processus électoral qui est juste et équitable.

6. Langue

Le profil de toutes les candidates et de tous les candidats doit être accessible dans les deux langues officielles conformément à la *Politique sur les langues officielles* d'AthlètesCAN. AthlètesCAN traduira le profil de toutes les candidates et de tous les candidats soumis et reçus au moins sept (7) jours avant la fin de la période de mise en candidature, telle qu'elle est définie à l'article 2 de la présente politique. Les candidates et les candidats seront responsables de la traduction de leur profil soumis et reçu dans les sept (7) jours avant la fin de la période de mise en candidature.

Le système de vote prévu pour l'élection sera offert dans les deux langues officielles, conformément à la *Politique sur les langues officielles* d'AthlètesCAN.

7. Diversité

La diversité des candidates et des candidats et la composition actuelle du conseil d'administration seront prises en considération au moment de l'élection des candidates et des candidats au conseil d'administration. La composition actuelle du conseil d'administration sera fournie en français et en anglais par courriel aux membres en règle avant la période de mise en candidature. Conformément à la *Politique en matière de diversité, d'équité et d'accès* d'AthlètesCAN, on soulignera également en français et en anglais l'étendue des caractéristiques d'un conseil d'administration diversifié, y celles qui suivent.

- Athlètes qui sont actuellement membres d'une équipe nationale senior
- Athlètes qui étaient membres d'une équipe nationale senior et qui ont pris leur retraite dans les huit dernières années et plus
- Sport d'hiver
- Sport d'été
- Sport d'équipe
- Sport individuel
- Sexe
- Emplacement géographique au Canada
- Handicap
- Peuples autochtones
- Ethnicité
- Langue

8. Programme et profil des candidates et des candidats





Les candidates et les candidats seront invité.e.s à soumettre un formulaire de candidature. Ce formulaire comprendra une attestation selon laquelle elles et ils satisfont aux exigences minimales pour devenir administrateur d'AthlètesCAN ainsi que des questions obligatoires auxquelles elles et ils devront répondre. On encouragera également les candidates et les candidats à soumettre des renseignements sur leur programme personnel. Ce formulaire doit être soumis à AthlètesCAN avant la date limite de mise en candidature pour que la candidature soit réputée valide. AthlètesCAN confirmera à chaque candidate ou candidat la réception de sa demande et qu'elle ou qu'il satisfait aux exigences minimales pour figurer sur le bulletin de vote. On demandera aux candidates et aux candidats d'énumérer dans leurs profil toutes les caractéristiques pertinentes indiquées à l'article 10 de la présente politique.

L'accès au programme des candidates et des candidats sera offert sur le site Web d'AthlètesCAN pendant toute la durée de la période de vote.

9. Membres ayant le droit de voter

Toutes et tous les membres inscrit.e.s de l'association qui sont membres en règle à la date d'admissibilité au vote indiquée dans l'avis de convocation à l'AGA et qui restent membres en règle à la date de l'AGA ont le droit de voter à l'élection.

10. Vote

Avant l'AGA, une élection numérique pour pourvoir les postes vacants du conseil d'administration sera organisée auprès des membres. Chaque membre votant a droit à un vote pour chacun des postes à pourvoir. Les votes par procuration ne seront pas acceptés. La période de vote ne peut durer moins de sept (7) jours.

- Bulletin électronique de vote, composition du conseil d'administration et élection

- i) Le vote se fera par scrutin secret.

- ii) Chaque membre recevra un (1) bulletin de vote sur lequel figurera le nom de toutes les candidates et de tous les candidats, selon un ordre aléatoire.

- iii) On demandera aux membres de voter pour le nombre de candidates ou de candidats requis selon les postes vacants, et ainsi affiché sur le bulletin de vote. Aucun.e membre ne votera pour plus d'administratrices ou d'administrateurs que le nombre de postes vacants; cependant, un membre peut voter pour moins de candidates ou de candidats que le nombre de postes vacants. En outre, aucun.e membre ne peut voter deux fois pour la même candidate ou le même candidat. Tout bulletin de vote sur lequel on a voté pour plus de personnes qu'il n'y a de postes vacants sera considéré comme nul.

- iv) Le nombre de postes à pourvoir au sein du conseil d'administration sera annoncé sur le site Web d'AthlètesCAN et par courriel le premier jour de la période de mise en candidature.

- v) Au cours d'une année donnée, le nombre de candidates et de candidats élu.e.s dépendra de la composition actuelle du conseil d'administration, conformément à la règle de retraite depuis huit ans indiquée à l'article *Critères d'admissibilité des administratrices et des administrateurs*. Dès que le nombre d'administratrices et d'administrateurs ayant terminé de concourir au sein d'une équipe nationale depuis plus de huit (8) ans dépasse deux (2), aucune autre candidate ni aucun autre candidat de cette catégorie ne sera élu.e.

- a. Par exemple, si au cours d'une année donnée on doit pourvoir un (1) poste avec un(e) athlète ayant quitté la compétition il y a plus de huit (8) ans et que trois (3) candidats se présentent aux élections, une seule candidate ou un seul candidat sera retenu(e); les autres candidates et





candidats élu.e.s seront des athlètes ayant concouru au sein d'une telle équipe il y a moins de huit (8) ans.

vi) Les candidates et les candidats seront classé.e.s selon le nombre total de votes reçus. On leur allouera un poste d'administratrice ou d'administrateur dans l'ordre décroissant du nombre maximum de postes vacants, conformément à la règle de retraite depuis huit ans indiquée à l'article *Critères d'admissibilité des administratrices et des administrateurs*, le cas échéant.

vii) Après les élections, les membres élu.e.s du conseil d'administration seront annoncés en commençant par la plus courte durée de mandat, le cas échéant. Les administratrices et administrateurs élu.e.s pour la même durée de mandat seront annoncés par ordre alphabétique.

viii) Les résultats du vote électronique seront détruits par les scrutatrices et les scrutateurs à la fin de l'élection.

Élection des dirigeantes et des dirigeants

11. Le conseil d'administration procédera à l'élection des dirigeantes et des dirigeants du conseil d'administrations le plus rapidement possible après le Forum, conformément aux règlements administratifs d'AthlètesCAN.

Approuvée par le conseil d'administration le 18 mai 2023

